

**Résultats épreuve d'admission examen TAXI / VTC  
11 septembre 2023 - département de l'Allier**

N°dossier	Métier	Résultat
299854TE1	TAXI	NON ADMIS
302892PE1	TAXI	ADMIS
306631TE1	VTC	ADMIS

Moulins, le 12 septembre 2023



Dominique DIAT  
Présidente de la CMA Allier

Pour rappel : la Préfecture est en charge d'instruire a posteriori la demande de carte professionnelle nécessaire pour l'exercice de l'activité.

<b>Nombre d'inscrits</b>	<b>3</b>
dont nombre de Taxi	2
dont nombre de VTC	1
<b>Nombre de participants</b>	<b>3</b>
dont nombre de Taxi	2
dont nombre de VTC	1
Nombre d'ajournement faute de place	0
Note moyenne obtenue à l'épreuve (hors ajournés pour motifs précisés dans le Règlement d'examen – article IV.8)	12,7/20
Taux de réussite moyen	66,7 %
Nombre de VTC admis	1
Nombre de taxis admis	1